

FAÇONNONS VÉLIZY AUTREMENT

Si Rabelais pouvait écrire au 16^{ème} siècle que science sans conscience n'est que ruine de l'âme, nous pouvons constater au 21^{ème} siècle que par-delà la qualité des expressions, opposition sans raison, n'est que ruine de la ville.

En effet, pourquoi les oppositions idéologiques s'obstinent-elles à ne pas voir la réalité de notre pays, à ne pas entendre la voix de nos concitoyens ?

Notre commune avec plus de 19% de logements sociaux satisfaisait presque la loi avant qu'en 2013 Mme Duflot, très politique et peu représentative de la population, repousse l'objectif à 25% (en excluant au passage de la mesure quelques grandes ville de gauche...).

Mais souhaitant retrouver les équilibres naturels de ville, nous excluons donc de ne construire que des logements sociaux, voire très sociaux pour satisfaire immédiatement la loi modifiée comme le réclame l'opposition municipale de gauche à la suite du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Quant aux 400 K € de pénalités induites par l'absence de ces logements, ils représentent moins de 0,5 % du budget de la ville !

Rappelons aussi que dans le même temps (3 ans) les dotations de l'Etat de 10 M € pour notre ville se sont transformées... en un prélèvement de 500 K € sur les finances communales !

À l'autre bord politique, l'opposition de droite, nous reproche un PLU qui ne respecterait pas le Schéma directeur de la région Île-France (SDRIF)... alors même que ces leaders ont rejeté ce dernier en 2013 !

Dans la logique du développement de la ville et surtout dans le respect des véliziens qui nous ont élus nous avons discuté avec le préfet une solution bénéfique pour le développement de la ville.

Nous avons pu faire valoir la poursuite d'un développement équilibré pour notre commune, sans densification excessive, ni bétonnage.

Un développement qui prend le temps de la concertation et qui pourtant avance et apporte à notre ville la modernité et des services innovants et performants : quartier Louvois, agrandissement de Vélizy2, déploiement de la fibre optique, requalification de la rue Marcel Sembat, cœur de ville...

Une démarche proche de la population, loin de toute idéologie.

ENSEMBLE POUR VÉLIZY

A force de négliger et d'ignorer les mises en garde des groupes d'opposition en général et du groupe EPV en particulier, le Maire se retrouve englué dans le dossier du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Malgré une communication tous azimuts pour tenter de justifier l'injustifiable, le Maire a été sévèrement réprimandé par le Préfet qui n'a pas (entre autres) accepté la réduction d'un étage des pavillons de Vélizy-Bas. En effet, cette décision de modification du PLU est une véritable provocation vis-à-vis des services de l'État qui ont en charge la vérification de l'application de la loi. Pour mémoire, le quartier de Vélizy-Bas étant pour une large partie situé dans le rayon de 1 km autour de la gare de Chaville-Vélizy (RER C) à Viroflay, celui-ci doit répondre aux directives du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France) et favoriser une densification douce de l'habitat autour des gares. Mais certainement pas l'inverse. Il aurait été habile de ne rien modifier dans ce quartier qui compte tenu de son histoire et de sa topographie possède une véritable spécificité étant séparé du plateau par la forêt et attenant à Viroflay et Chaville. Trop tard, le Préfet a imposé au maire d'intégrer ses remarques et de revoir le PLU dont les ajustements ont été présentés lors du conseil municipal de septembre. Pour justifier ses erreurs le Maire a ciblé des habitants de Vélizy-Bas dont un Conseiller Municipal qui avaient proposé de ne rien changer. Nous n'acceptons pas ce type d'agissement qui une fois de plus marque l'absence d'écoute du Maire et l'utilisation de méthodes d'un autre âge. Tout nous laisse penser que ce dossier PLU n'est pas encore fermé et que des rebondissements pourraient voir le jour.

Nous avons également été troublés par le prix de vente aux professionnels de santé des nouveaux cabinets médicaux de Louvois. Ce n'est pas en pratiquant des prix prohibitifs (très largement supérieurs à ceux des petits appartements du secteur) que la ville va attirer de jeunes médecins. Gardons en mémoire qu'à Vélizy-Villacoublay il y a 3 fois moins de médecins que dans la moyenne des villes de l'Île-de-France. Il aurait été souhaitable de revoir les tarifs à la baisse pour améliorer l'attractivité du territoire comme le font de nombreuses communes. C'est une politique qui était appliquée avant, mais c'était avant.

INNOVONS POUR VÉLIZY

Groupe PS d'opposition

Depuis le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vélizy, notre groupe s'est opposé avec constance et cohérence aux objectifs poursuivis par la majorité municipale et ce pour deux raisons principales :

- d'une part, l'instauration de « verrous fonciers » rendant le PLU incompatible avec le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) ;
- d'autre part la suppression des objectifs de construction de logements locatifs sociaux (LLS).

Le Préfet des Yvelines, dans ses courriers du 22 décembre 2016 et du 28 juin 2017, nous a donné raison en retoquant le PLU voté par la majorité municipale le 26 avril dernier. Ce faisant, le Préfet a, à la fois, sanctionné l'obstination du Maire à ne pas respecter la loi et a mis en exergue une certaine forme d'incompétence.

Bien qu'il ait du mal à l'avouer, le Maire adoptera un PLU intégrant des objectifs de logements importants, et menant à une augmentation de la population à plus de 25 000 habitants d'ici 2030.

S'agissant des logements sociaux, notre ville accuse toujours un retard par rapport aux obligations fixées par la loi SRU engendrant des pénalités de 340 000 euros payés par les contribuables véliziens via les taxes locales.

Le PLU de la majorité ne permettant d'apporter une solution, le Préfet des Yvelines a dénoncé avec vigueur que ce document « ne mettait pas suffisamment en place les outils réglementaires permettant de rattraper le déficit en logements sociaux au regard de l'obligation fixée par la loi ».

Notre groupe est profondément choqué par l'attitude du Maire qui, malgré un statut d'élu de la République endossant un devoir d'exemplarité, assume sa volonté de contourner sciemment la loi.

Le Maire, en restant prisonnier de ses promesses irréalistes de campagne, a réalisé un PLU incompatible avec les réglementations en vigueur. C'est donc en toute logique qu'il a été retoqué par le Préfet des Yvelines. Nous pouvons féliciter le Maire pour cette prouesse.

Alors que de nombreux Véliziens éprouvent des difficultés à se loger à un prix décent, y compris à la SEMIV, les orientations du Maire ne feront qu'aggraver cette situation et augmenter les pénalités annuelles payées par les Véliziens.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous avons voté contre le PLU et que nous continuerons de nous battre pour tous les Véliziens, y compris les plus modestes.